



L'ensemble de l'itinéraire de la phase 1 restera en double sens. Deux tronçons seront interdit au transit mais maintenus aux riverains (rue de la Bastide et rue des Quartons)

- Phase 1** déviation sens sortant
- Phase 2** déviation sens entrant
- Travaux sur le giratoire

Les déviations phases 1 et 2 ne seront effectives que pour les véhicules légers.

Les poids lourds seront maintenus sur la RD.

- Le sens de circulation sur la rue d'aix sera inversé.
- Un stop sera mis en place au débouché sur la RD 554
- Les panneaux existants seront masqués.